

Le budget

canadien d'une façon détournée. Ce n'est pas la première fois qu'il réduit les paiements de transfert aux provinces et l'édition de 1989 du livre sur les impôts intitulé *Canada, L'état de la fédération*, disait bien que ces réductions équivalent à des hausses d'impôts et de taxes et constituent donc une façon détournée de les augmenter sans le dire franchement aux Canadiens.

De plus, pourrait-il dire à la Chambre pourquoi on continue d'imposer des surtaxes? Elles équivalent aussi à des augmentations d'impôts et elles devraient être temporaires, par nature. Nous voudrions aussi que le député nous dise si la TPS sera incluse dans l'année budgétaire actuelle, si le gouvernement l'applique à partir de janvier 1991. Dans ce cas, le public canadien devrait supporter une autre augmentation de taxes. Je voudrais que le député soit franc avec les Canadiens, et surtout les malades, les jeunes et les pauvres. Merci, madame la Présidente.

[Français]

M. Robitaille: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue pour ses propos. Ça m'aurait pris pratiquement une enregistreuse, parce qu'il en a dit beaucoup. Écoutez, je vais essayer, dans la mesure du possible, de répondre à toutes les questions et à tous les commentaires de l'honorable député. Lorsqu'il nous dit ici, en cette Chambre, qu'il a de la difficulté à voir, à vraiment constater notre sensibilité, je pense que, à partir de ce moment-là, madame la Présidente, le député est un petit peu aveugle.

Il est évident que nous avons des défis à rencontrer dans ce pays. Lorsqu'on parle d'alphabétisation, des coûts des programmes de santé, le député a parfaitement raison. Mais je dirais au député que le plus grand handicap, la plus grande menace pour tous ces programmes-là, madame la Présidente, demeure l'ampleur de notre dette nationale et l'ampleur du déficit. Et lorsque le parti libéral était au pouvoir, il nous a laissé les finances publiques, en 1984-1985. Je rappellerai à l'honorable député que c'est quand même son parti, lorsqu'il était au pouvoir, qui nous a laissé cette hypothèque sur tous nos programmes sociaux. À ce moment-là, lorsqu'on prend des mesures pour contrôler nos dépenses, pour diminuer notre déficit, et arriver dans un temps, quand même prévisible, à diminuer notre dette nationale, cela demeure encore la meilleure garantie que l'on peut souhaiter pour être en mesure de garder en place toute l'efficacité de nos différents programmes de santé.

Le député semble offusqué ou semble douter de l'affirmation que j'ai faite à l'effet qu'il n'y a pas de taxes et de nouveaux impôts. Je le répète, le Budget fédéral n'a pas d'augmentation de taxes et d'impôts. Il n'y en a pas. Lorsque le député affirme que d'une certaine façon cela

provoquera des augmentations de taxes et d'impôts au niveau provincial, je dois rappeler à l'honorable député que l'alternative des provinces dans ce cas-là n'est pas de simplement augmenter les impôts et les taxes. Les provinces peuvent, elles aussi, faire le même exercice que nous faisons ici au niveau du gouvernement fédéral, c'est-à-dire un meilleur contrôle des dépenses. Et je le répète, il est inadmissible qu'au moment où on arrive à limiter le taux d'augmentation de nos dépenses à 3 p. 100 ici au niveau fédéral, qu'on laisse aller le taux d'augmentation des paiements de transfert à 6,5 p. 100. Je pense qu'il y a un manque de cohérence à ce niveau-là.

Pour ce qui est de la TPS, madame la Présidente, je suis sûr qu'on aura l'occasion de pouvoir débattre de cette question-là plus longuement.

Par contre, je dirais tout simplement que la TPS est quand même une mesure qui nous assure, au niveau du gouvernement canadien, une certaine stabilité au niveau des revenus du gouvernement et une certaine équité au niveau de la répartition du fardeau de la taxe au niveau de tous les Canadiens, et que cet ensemble de mesures-là, le Budget, les budgets antérieurs et l'ensemble des mesures qui ont été prises vont permettre d'atteindre un meilleur équilibre sur le plan budgétaire, de réduire le déficit, de contrôler notre dette nationale et, par le fait même, de nous garantir sur le plan financier nos programmes dans le futur. Il faut en être conscient.

[Traduction]

M. Butland: Merci, monsieur le Président. Je félicite le député de la façon dont il a prononcé son discours. Pour le fonds, je ne sais trop qu'en dire.

• (1330)

Je sais qu'il s'est beaucoup intéressé à l'élection partielle de Chambly et je sais que la prochaine fois qu'il interviendra, il voudra profiter de l'occasion pour féliciter le nouveau député de Chambly ainsi que le Nouveau Parti démocratique de la province de Québec et du Canada. Je sais qu'il y tient beaucoup.

Quand il est question de déficit, je remarque que les libéraux en rejettent la faute sur les conservateurs, et que ces derniers leur renvoient la balle. Mais à mon avis ils en sont tous les deux responsables et cette partie de tennis est dépourvue de sens. Je pense que tous les deux doivent partager la responsabilité. Il n'y a que les néo-démocrates qui n'y aient pas participé.

Permettez-moi d'évoquer les engagements financiers de 1988. Nous n'avons pas trop réfléchi aux élections récemment, mais à l'époque les prédictions voulaient qu'il n'y aurait aucune difficulté à réaliser les engagements financiers du gouvernement, et il n'était pas question du déficit. Mais depuis plusieurs mois le gouvernement ne parle plus que du déficit. Pourquoi d'un seul